

Glossaire

Accès à l'eau: Possibilité pour un ménage de se procurer l'eau qui lui est nécessaire de manière durable, quelle qu'en soit la source, pour l'agriculture ou ses autres besoins.

Agriculteurs commerciaux: Agriculteurs produisant des produits agricoles destinés aux marchés et qui sont livrés, vendus ou entreposés dans des structures commerciales et/ou vendus à des consommateurs finaux (parcs d'engraissement, exploitations avicoles, laiteries, etc.), à des collègues agriculteurs et à des clients en exportation directe. Ils utilisent généralement des niveaux élevés d'intrants.

Agriculture de subsistance: Forme d'agriculture où la presque totalité de la production est consommée par le ménage, et souvent caractérisée par une faible utilisation d'intrants qui sont habituellement produits par l'exploitation.

Agriculture périurbaine: Système agricole qui s'est développé autour des villes pour bénéficier des marchés locaux pour les cultures à fort rapport économique (fruits, légumes, produits laitiers, etc.).

Agriculture pluviale: Pratique agricole reposant exclusivement sur les ressources en eau issues des précipitations.

Association d'usager de l'eau (AUE): Association de personnes partageant généralement la même source d'approvisionnement en eau. Une AUE peut cumuler des fonctions d'administration et de gestion.

Avoirs relatifs aux moyens d'existence (capitaux): Éléments clefs de l'approche durable des moyens d'existence, ce sont les avoirs sur lesquels se construisent les moyens d'existence. On en distingue cinq grandes catégories (ou types de capitaux): le capital humain, le capital naturel, le capital financier, le capital social et le capital physique.

Collecte des eaux de ruissellement: Processus de collecte et de concentration des eaux de pluie ruisselant d'une zone de captage et visant à les utiliser sur une superficie plus petite dans l'agriculture ou à d'autres effets.

Droits relatifs à l'eau (ou droits d'eau): Système légal d'attribution de l'eau à un usager.

Gestion de l'eau en agriculture: Mise en valeur, distribution et utilisation planifiées des ressources en eau en application d'objectifs prédéterminés liés à l'agriculture.

Gestion de l'humidité du sol (*in situ*): Processus permettant d'éviter le ruissellement et de favoriser l'infiltration des eaux dans les sols, et donc de minimiser autant que possible l'évaporation dans les superficies cultivées.

Infrastructure: Installations, structures et équipements et services connexes qui facilitent le flux des biens et services entre individus, entreprises et gouvernements. Cela comprend: les services publics (électricité, télécommunications,

alimentation en eau, assainissement et égouts et évacuation des ordures); les travaux publics (systèmes d'irrigation, écoles, logements et hôpitaux); les services de transport (routes, chemins de fer, ports, voies navigables et aéroports); et les installations de recherche et développement.

Intervention (dans le secteur de l'eau et complémentaire): Les interventions sont des séries d'actions parmi lesquelles peuvent figurer des investissements dans les infrastructures, des réformes politiques, des appuis institutionnels et financiers, un renforcement des capacités, des services de vulgarisation, etc.

Investissement: Dépenses engagées par des individus, des entreprises et des gouvernements pour augmenter leur capital. Du point de vue des agents économiques individuels, l'acquisition de droits de propriété comme capitaux existants est aussi un investissement, alors que du point de vue de l'économie dans son ensemble, seule la création de nouveaux capitaux compte pour un investissement.

Irrigation: Il s'agit de l'eau appliquée artificiellement au sol et confinée dans le temps et l'espace pour les besoins de la production agricole. Il existe différents types de systèmes d'irrigation selon le niveau de contrôle, les arrangements institutionnels, la taille des exploitations, etc. Il est possible d'avoir des équipements d'irrigation permanents ou complémentaires.

Irrigation d'appoint: Apport d'eau supplémentaire destiné à stabiliser ou augmenter les rendements dans les situations permettant normalement de faire pousser une culture grâce aux précipitations directes, les quantités d'eau supplémentaires ne suffisant pas par elles-mêmes à la production d'une culture.

Maîtrise de l'eau: Maîtrise physique de l'eau, de l'endroit dont elle provient à celui où elle est appliquée.

Malnutrition: Incapacité à satisfaire les besoins nutritifs, qui peut altérer la santé physique et/ou mentale. Elle peut être provoquée par une consommation insuffisante d'aliments ou par un manque ou un déséquilibre des nutriments primordiaux (ex.: déficit en oligo-éléments ou consommation excessive de sucres raffinés et produits gras).

Ménage: Toutes les personnes, qu'elles aient un lien de parenté ou non, qui vivent dans la même unité d'habitation et partagent leurs revenus, leurs dépenses et les tâches quotidiennes assurant la subsistance.

Moyens d'existence: Aptitudes et moyens de subsistance des personnes, dont les aliments, les revenus et les avoirs. Parmi les avoirs corporels figurent les ressources et les magasins et parmi les avoirs incorporels les créances et l'accès. Un moyen d'existence est écologiquement durable lorsqu'il maintient ou augmente les actifs locaux et mondiaux dont dépendent les moyens d'existence et qu'il a des effets bénéfiques nets sur les autres moyens d'existence. Un moyen d'existence est socialement durable lorsqu'il peut résister aux tensions et chocs et qu'il peut s'en relever et pourvoir aux besoins des générations futures.

Pénurie d'eau: Moment auquel l'impact total de tous les usagers affecte l'alimentation ou la qualité de l'eau, dans le cadre des arrangements institutionnels en vigueur, au point que la demande de tous les secteurs, y compris l'environnement, ne peut être entièrement satisfaite.

Période sèche: Courte période de stress hydrique se produisant pendant les stades critiques de croissance des cultures, qui peut arriver fréquemment mais sans grandes conséquences en comparaison des sécheresses.

Petits exploitants agricoles: La définition d'un petit exploitant agricole varie selon les pays et les zones agroécologiques. Dans les zones favorables d'ASS où les densités de population sont élevées, il cultive souvent moins d'un hectare de terres alors que dans les zones arides, il peut exploiter jusqu'à dix hectares ou davantage, ou élever dix têtes de bétail. Il n'est souvent pas nécessaire de faire la distinction entre les petits exploitants et les exploitations plus importantes. L'étude en distingue deux catégories: les petits exploitants agricoles émergents et traditionnels.

Petits exploitants agricoles émergents: Petits exploitants agricoles possédant un meilleur niveau de connaissances techniques et témoignant une meilleure réceptivité aux technologies améliorées que les petits exploitants traditionnels. Ils ont tendance à se spécialiser dans des cultures spécifiques, à faire usage de l'irrigation et d'autres techniques de maîtrise de l'eau et à commercialiser leurs excédents de production.

Petits exploitants agricoles traditionnels: Petits fermiers dont l'activité repose sur l'agriculture de subsistance traditionnelle. Il s'agit généralement d'une agriculture pluviale produisant essentiellement des cultures de base à faibles rendements. Leur principal objectif est l'autoconsommation.

Population rurale: Les ruraux vivent généralement dans des ensembles de fermes ou de maisons regroupant 5 000 à 10 000 personnes, séparées par des terres agricoles, des pâturages, des arbres ou des terrains broussailleux. La plupart des ruraux passent la majorité de leur temps de travail dans les exploitations agricoles.

Potentiel d'irrigation: Superficie totale susceptible d'être irriguée dans un bassin fluvial, une région ou un pays donnés, estimée à partir des ressources en terres et en eaux disponibles.

Prélèvements en eau: Volume brut d'eau prélevé sur une source, de façon permanente ou temporaire, pour une utilisation donnée. Les prélèvements en eau pour l'agriculture sont les volumes d'eau douce prélevés annuellement pour les besoins de l'agriculture.

Productivité de l'eau: Quantification de l'efficacité équivalant au ratio des extrants (biens et services) par rapport à l'eau utilisée.

Régime foncier: Rapport établi, de manière légale ou coutumière, entre des gens, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, relativement à la terre et aux ressources naturelles connexes (eau, arbres, minéraux, faune sauvage, etc.).

Résilience: Capacité d'un système (qu'il s'agisse de personnes ou d'écosystèmes) à se relever rapidement d'un choc.

Ressources en eau renouvelables: Débit moyen annuel des cours d'eau et alimentation des nappes souterraines par les précipitations. Par ressources en eau renouvelables internes, on entend le débit moyen annuel des cours d'eau et l'alimentation des nappes souterraines par les précipitations endogènes.

Sécheresse: Phénomène qui se manifeste quand les précipitations sont considérablement en dessous des niveaux normaux enregistrés et qui provoque des déséquilibres hydrologiques graves qui nuisent aux systèmes de production des ressources en terres.

Système agricole: Ensemble d'exploitations agricoles individuelles généralement dotées de caractéristiques semblables, telles que les ressources, les plans d'activités, les moyens d'existence des ménages et les contraintes, et pour lesquelles des stratégies et interventions de développement semblables conviendraient. Selon l'échelle d'analyse, un système agricole

peut englober quelques douzaines ou plusieurs millions de ménages.

Système de culture: L'assolement utilisé sur une exploitation agricole et son interaction avec les ressources de l'exploitation, les autres activités de l'exploitation et les technologies disponibles qui déterminent les cultures. Le système de culture est un sous-système du système agricole.

Terre de culture, terre cultivée: Une terre de culture se définit comme un type de couvert végétal dans les zones agroécologiques mondiales et s'emploie dans ce rapport pour représenter les terres cultivées. Les terres cultivées sont la somme des terres arables et des terres en culture continue. Les terres arables sont les terres utilisées pour des cultures temporaires, les prairies temporaires pour la fauche ou le pâturage, les terres utilisées pour les jardins maraîchers et potagers et les terres temporairement en jachère (moins de cinq ans).

Usages multiples de l'eau: Utilisation de l'eau pour les besoins domestiques, agricoles et autres, qui reflète la réalité des multiples utilisations de l'eau des populations rurales.

Vulnérabilité: Caractéristiques d'une personne, d'un groupe ou d'un écosystème qui influent sur leur capacité à anticiper un danger, y faire face, résister à ses répercussions et s'en relever.

Zonage socio-rural: Découpage de l'espace en zones géographiques dans lesquelles les gens partagent généralement les mêmes modes de subsistance, dont l'accès aux aliments, aux revenus et aux marchés.

Zones agroécologiques: Zones définies par la FAO à partir des valeurs moyennes annuelles de durée ou de saison de croissance des cultures, qui dépendent essentiellement des précipitations et de la température. Ce sont les zones: humide (>270 jours); subhumide mouillée (180-269 jours); subhumide sèche (120-179 jours); semi-aride (60-119 jours); et aride (0-59 jours).

L'insécurité de l'accès à l'eau destinée à la consommation et aux activités productives restreint considérablement les efforts de réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Pour des millions de petits agriculteurs, pêcheurs et éleveurs de l'Afrique subsaharienne, l'eau est l'un des plus importants moyens de production; c'est pourquoi la sécurité de l'accès à l'eau, sa maîtrise et sa gestion sont essentielles pour l'amélioration de leurs moyens d'existence. Le présent rapport fait valoir que des interventions locales bien ciblées en matière d'utilisation de l'eau sont possibles et pourraient concourir à améliorer rapidement les moyens d'existence des populations rurales pauvres dans la région et contribuer à l'accomplissement de l'objectif du millénaire pour le développement qui vise à éradiquer la pauvreté extrême et la faim. Il étudie les conditions de la réussite et propose des actions portant sur l'utilisation de l'eau adaptées aux circonstances et centrées sur les moyens d'existence pour réduire la pauvreté dans les zones rurales.

ISBN 978-92-5-205982-0



TC/M/10132F/2/01.09/1000